



Reçu le 27 OCT. 2021

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 5

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 18/10/2021

- **Nombre de délégués en exercice : 33**
- **Nombre d'élus présents : 23**
- **Nombre de votants : 30**

**Date de la convocation 29/09/2021**

**Certifiée exécutoire par :**

Transmission en préfecture le :  
21/10/2021

Affichage du compte-rendu :  
le 21/10/2021

**Présents ayant participé au vote :** Marc BIGOT - Cyrille BOUVAT – Jérémie CAMUS - Franck DECRENISSE - Béatrice DELORME - Armand-Louis DE MONTRICHARD - Cyrille FIARD – Véronique GAZAN – Laure JOLY - Thierry GOYET - Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR - Guillaume MALOT – Anne-Laure MATHIAS – Jacques MONGOIN - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER - Thomas TEILLON - Julien TREUILLOT - Benoit VAN HILLE - Max VINCENT (22)

**Présent n'ayant pas participé au vote :** Dominique BOYER RIVIERE (1)

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :**

Pierre ATHANAZE (pouvoir donné à Béatrice DELORME - Pascale BAY (pouvoir donné à Jacques PARIOST) - Blandine COLLIN (pouvoir donné à Jérémie CAMUS) - Corinne CARDONA (pouvoir donné à Anne-Laure MATHIAS) - Pierre GOUVERNEYRE (pouvoir donné à Jean-Luc POIRIER) - Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Thomas TEILLON) – Catherine LAFORET (pouvoir donné à Bertrand MADAMOUR) - Jean-Marie HOMBERT (pouvoir donné à Guillaume MALOT) (8)

**Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative :**

Pascal DAVID (représenté par Jacques MONGOIN) - Valérie KATZMAN (représentée par Dominique BOYER RIVIERE qui n'a pas pris part au vote car arrivée à 19h40) – Eric MADIGOU (représenté par Benoit VAN HILLE) - Sébastien PAGNARD (représenté par Laure JOLY)

**Absent(s) :** Elisabeth DE FREITAS – Emmanuel BERNARD

**Secrétaire de Séance élu :** Guillaume MALOT

Le **lundi 18 octobre 2021, à 19h00**, les membres du Conseil Syndical sont réunis à la salle des Vieilles Tours de Saint Cyr au Mont d'Or, convoqués par courriel du 29/09/2021, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2021-07-39

## CONVENTION POINT INFOS LA CANTINE TOASTE, A SAINT ROMAIN AU MONT D'OR

RAPPORTEUR : GUILLAUME MALOT – 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT COMMUNICATION

Dans le cadre de sa mission d'accueil et de sensibilisation du public, le SMPMO crée un maillage de Point Infos sur le territoire. Après celui de Fortunella à St Fortunat sur la commune de Saint Didier au Mont d'Or, et celui de Mystère et Boule de Gomme à Saint Cyr au Mont d'Or, l'épicerie-traiteur La Cantine Toasté de Saint Romain au Mont d'Or souhaite devenir un Point Infos.

Pour cela, il est nécessaire d'établir une convention entre le gérant et le SMPMO. Cette convention a la même trame que celle des autres Point Infos.

Il est proposé au conseil syndical d'autoriser Madame la Présidente à signer cette convention.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE – 0 ABSTENTIONS et 30 voix POUR

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.*

*Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 19/10/2021*

Béatrice DELORME,  
Présidente

